

Enfin, j'ai réservé pour l'étude des combles les questions relatives aux pignons et frontons, bien que ce soient des parties de murs, mais parce que là les murs sont subordonnés aux combles.

En principe, fronton et pignon sont deux termes synonymes :

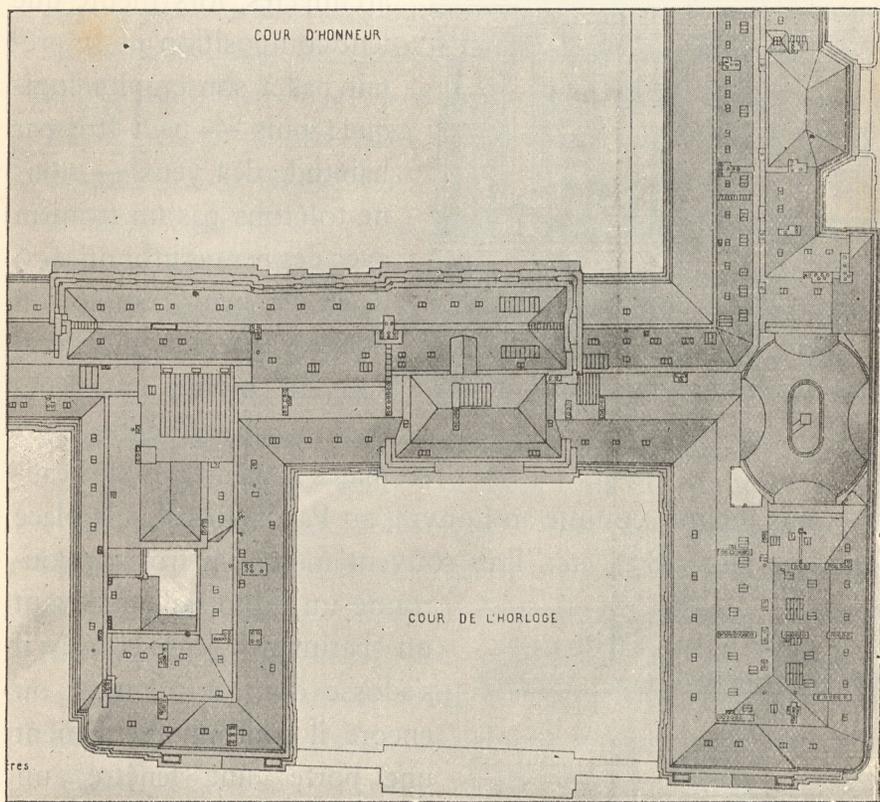


Fig. 386. — Plan d'une partie des toitures du Palais-Royal.

c'est toujours l'arrangement du sommet d'un mur de face, ordinairement triangulaire, dont le contour est déterminé par l'about de la toiture : en d'autres termes, c'est une *coupe transversale* du comble, exprimée par la façade.

Fronton ou pignon devraient donc toujours avoir pour incli-